

Listes d'attente

Les témoins ont signalé leurs inquiétudes au sujet des listes d'attente dans les hôpitaux. Le Dr Ferguson, directeur de l'Extra-Mural Hospital, au Nouveau-Brunswick, a mentionné que les hôpitaux de soins actifs de Saint John, de Fredericton et de Moncton, ont des listes d'attente d'environ 2 000 personnes ou une période d'attente de deux mois.⁷ Cependant, M. Fyke, de la Greater Victoria Hospital Society, a fait observer que les listes d'attente ne sont pas une bonne unité de mesure puisqu'elles varient énormément.⁸

L'Association médicale canadienne (AMC) a fait observer qu'il est difficile de recueillir et d'analyser des données exactes sur les listes d'attente des hôpitaux parce qu'elles dépendent de nombreux facteurs, notamment l'organisation du réseau faisant l'objet de l'enquête, les politiques de gestion de l'hôpital, les modalités de pratique des médecins, les ressources humaines et techniques disponibles et la composition de la population faisant l'objet de l'enquête.⁹

Toutefois, l'AMC favorise l'examen systématique des listes d'attente dans une région pour faire en sorte que les personnes ne figurent que sur une seule liste et pour s'assurer qu'elles n'ont pas été traitées ou que leur état de santé n'a pas évolué.

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) a aussi signalé la nécessité de vérifier les listes d'attente pour tenir compte des personnes qui figurent sur plus d'une liste de façon à minimiser les délais d'admission à l'hôpital.¹⁰

Le ministère de la Santé de la Saskatchewan signale une diminution de 38 p. 100 des listes d'attente depuis 1987, dont une réduction de 18 p. 100 dans l'année qui vient de s'écouler. Le changement est attribué à des politiques de gestion dynamiques.¹¹

Disparités régionales

Des témoins ont fait état des listes d'attente très longues dans les grandes villes du Canada. M. Marcoux, du Conseil de la santé et des services sociaux de la région du Montréal métropolitain, a déclaré:

Du 1^{er} octobre au 15 novembre 1989, des données recueillies quotidiennement par le Conseil régional de Montréal auprès des 26 hôpitaux opérant un service d'urgence montrent que le taux d'occupation des civières se situe à 127 p. 100 dans notre région. Le taux d'occupation atteint 140 p. 100, si l'on considère seulement les 15 salles d'urgence les plus occupées de Montréal.¹²

M. Gamble, du Hospital Council of Metropolitan Toronto, a mentionné que Toronto a mis au point un registre central des ressources, avec des terminaux dans 23 hôpitaux de soins actifs, pour fournir des données sur le taux d'occupation, lesquelles sont mises à jour cinq fois par jour.¹³ Le registre a pour but de faire le suivi des listes d'attente.

Dans sa réponse au questionnaire, le Yukon a fait la remarque suivante:

L'accès aux services locaux n'a pas connu de changements importants. Toutefois, l'accès aux centres de soins de troisième recours de Vancouver et d'Edmonton s'est détérioré comme le montre les listes d'attente croissantes.¹⁴